



## non respect du contract par mon client

Par **madjy**, le **21/04/2010** à **19:20**

Bonjour et surtout un grand merci pour votre aide

Je vais commencer par le début en aout 2009 le directeur de la société a fais appel a mes services pour effectuer des prestations de nettoyage et une remise en état de fin de chantier contant de mes services il ma proposer de travailler pour lui de façon permanente en ajoutant a mon activité de nettoyage un emploi dans un costume de dinosaure (entreprise d'attraction sur les dinosaure) toujours avec mon statut d'auto-entrepreneur pour un forfait de 2500er par mois très heureuse d'avoir trouver mon premier client j'ai accepter cette proposition tous se passer bien jusqu'au jour ou il ma demander de baisser mes tarifes a 1200er je lui est répondue que se n'étais pas avantageux pour moi après déductions de mes charges il ne me resterait plus grand chose surtout avec un double emploi et les horaires que je faisais chez lui il serrais plus convenable de me proposer un contrat de travail il ma répondue " oui pourquoi pas je vais réfléchir et te faire une bonne proposition " a partir de la les relations ce son dégrader il payer mes factures par acomptes en liquide en prétextant que les affaires ne marchait comme il voulais mais que bientôt sa irais mieux et que la il pourrais me faire une proposition intéressante je lui faisait confiance jusqu'au jour ou je me suis aperçus qu'il avais embaucher des personnes en cdi a 1600er net par mois je lui et fait cette remarque du fait qu'il ne tenait pas ces engagements vis a vis de moi et la sans préavis ni justificatif il me mes sur la touche en me disant qu'il na plus les moyens de me payer et qu'il veux arrêter notre collaboration il me doit encore 500er sur le moi de février et 2500er sur le mois de mars suite a cette mésaventure je me retrouve avec de grave problèmes financier impayée et rejet de prélèvement par mes organismes de crédit retard dans mes loyers etc..... j'en passe et des meilleures et surtout le moral en n'as pris un coup pour m'avoir laisser duper par une personne qui ma manipuler et fait des promesses  
Je tien a remercier toutes les personnes qui m'apporte leurs soutien je me sans moins seul

Par **miyako**, le **23/04/2010** à **21:01**

Bonsoir,

Il s'agit d'un différent commercial ,vous pouvez saisir le juge de proximité ,c'est gratuit ,rapide et sans avocat ,en faisant une injonction de payer ,avec factures à l'appui bien entendu.

Amicalement vôtre  
suji Kenzo

Par **madjy**, le **26/04/2010** à **16:32**

Bonjour

et merci pour votre réponse  
je vais me renseignée  
cordialement  
mady